



COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 23 mars, à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 17 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Gaelle BOBON-LE GAL, Eric BURH, Carine HENRY, Claude GUEGAN, Marc HAMONIC, Julie CRUZ, Joël EUZENAT, Noyale LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Morgan CARIMALO, Trefin LEFEBVRE, Jean Michel LE ROCH, Nicole BRUNON, Anne LE LU.

ABSENCES ET POUVOIRS :

- Thierry LAMOURIC Donne pouvoir à Jean Michel LE ROCH
- Christine TEFFO Donne pouvoir à Xavier ROBIN

Est nommée secrétaire de séance : Trefin LEFEBVRE

Votants	23
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2023-12

BUDGET PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Sous la présidence de Madame Maryvonne LE FORESTIER, adjointe au maire en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal est appelé à examiner le compte administratif 2022 du budget annexe de production photovoltaïque. Il se résume de la manière suivante :

	Balance entrée	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 1 432.04	3 137.53	+ 1 705.49
Fonctionnement	30 000.00	7 275.30	+ 37 275.30

Après en avoir délibéré et hors la présence de Monsieur Le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2022 du budget de production photovoltaïque
- **Décide** d'affecter l'excédent de clôture de fonctionnement
 - o en report à nouveau (compte 002) pour un montant de 21 775.30 €
 - o en financement de la section d'investissement 2023 (compte 1068) pour un montant de 15 500 €

Le Maire,
Marc ROPERS